

Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des relations contractuelles entre la société SAS SCREB, sise Rue des Barrières, 08240 Buzancy (France), immatriculée au RCS de Sedan sous le numéro SIRET 379 455 447 00019, et tout client agissant dans le cadre de son activité professionnelle principale (le « Client »).

La SAS SCREB conçoit, fabrique et commercialise des hangars métallisés en kit (les « Produits »).

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties résultant de la vente des Produits proposés par la SAS SCREB.

Ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la passation de commande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire (notamment les conditions générales d'achat émanant du Client). Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS SCREB, prévaloir contre ces CGV.

Ces CGV expriment l'intégralité des obligations des parties. Elles constituent conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties, et, en ce sens, le Client est réputé les accepter sans réserve.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées sans réserve avant la passation de sa commande. Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de la passation de la commande.

2. Documents

Les documents, catalogues, illustrations, supports papier, numériques ou publicitaires mis à disposition du client sont fournis à titre purement indicatif et n'engagent en aucun cas la responsabilité de la SAS SCREB.

La SAS SCREB se réserve le droit d'apporter, à tout moment, les modifications qu'elle jugera utiles aux caractéristiques de ses matériels, dans un souci d'amélioration.

3. Marchandises

Le Client, après avoir pris connaissance du devis transmis par la SAS SCREB, choisit sous sa seule responsabilité les Produits correspondant à ses besoins.

La SAS SCREB décline toute responsabilité en cas de dommages résultant :

- d'une implantation inadaptée du bâtiment,
- d'un défaut ou d'une erreur de montage,
- d'un environnement non standard (altitude, zone sismique, conditions climatiques extrêmes, salinité, humidité),
- d'un stockage non conforme aux dispositions du présent article.

En contractant avec la SAS SCREB, le Client, en sa qualité de professionnel, reconnaît connaître les caractéristiques et conditions nécessaires à une construction ou un montage réalisés dans les règles de l'art, sur un terrain ou un site adapté. À défaut, il lui appartient de recourir à un professionnel compétent avant toute commande.

En cas de non-montage immédiat, le bâtiment devra être stocké dans un abri couvert et sec, afin de garantir son état initial. Les tôles, lorsqu'elles sont fournies, doivent être stockées inclinées, à l'abri, et montées dans un délai maximum de 3 mois suivant la livraison.

4. Prix

Les prix appliqués sont ceux figurant sur le devis.

Les prix s'entendent hors taxes et hors frais, auxquels seront ajoutés les taxes, vignettes et frais applicables selon la législation en vigueur. Le montant des factures sera établi en incluant la TVA au taux en vigueur au jour de la facturation.

Les propositions de prix ou de devis constituent un engagement ferme de la part de la SAS SCREB pendant une durée de trente (30) jours à compter de sa date d'émission. Passé ce délai, la SAS SCREB se réserve le droit de maintenir sa proposition ou d'en présenter une nouvelle.

En cas d'augmentation du coût des matières premières entre la date d'enregistrement de la commande et la date de livraison, la SAS SCREB pourra répercuter cette variation, partiellement ou intégralement, sur le prix facturé.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

5. Commande et mise en fabrication

La passation d'une commande est réalisée lorsque le Client, cumulativement et dans les huit (8) jours de la réception du devis :

- retourne à la SAS SCREB le devis signé et porteur de la mention « bon pour accord », par remise en main propre ou courriel à l'adresse 1 rue Gustave Godron - ZA les arches 08240 Buzancy.
- Le client paie la totalité de l'acompte prévu dans les conditions ci-dessous exposées.

Le fait pour le Client de passer commande implique l'adhésion pleine et entière à ces conditions de paiement. Aucune commande ne sera considérée comme acceptée si l'acompte requis n'a pas été versé. Par ailleurs, le Client est tenu de vérifier le récapitulatif de sa commande ainsi que l'exactitude des informations personnelles renseignées lors de la passation de commande et qui engagent celui-ci.

La SAS SCREB se réserve le droit annuler la commande d'un Client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Une fois confirmée et acceptée par la SAS SCREB, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable.

Tout Produit non prévu dans la proposition initiale devra faire l'objet d'une demande du client, acceptée par écrit. Elle fera l'objet de nouveaux prix.

Dans le mois suivant l'encaissement de l'acompte, la SAS SCREB adressera une confirmation de commande ainsi que les plans correspondants.

Ce plan devra être retourné signé par le client pour débiter la fabrication. En cas de confirmation tardive (j+15 jours calendaires), des pénalités de l'ordre de 5% HT du montant total de la commande seront facturés. En l'absence de confirmation écrite à j+30 jours calendaires, la SAS SCREB se réserve le droit d'annuler la commande.

6. Facturation

La SAS SCREB se réserve le droit, à tout moment en cours d'exécution du contrat, de demander les garanties de paiement qu'elle jugera nécessaires. À défaut de présentation de ces garanties, elle pourra annuler immédiatement tout ou partie de la commande.

- En France métropolitaine : acompte minimum de 10 % du montant TTC, payable par chèque français ou virement.
- Hors France métropolitaine et/ou pour un bâtiment isolé : acompte minimum de 30 %, payable exclusivement par virement.

Les sommes versées au titre de l'acompte sont imputables sur le prix total de la commande. En cas d'annulation de la commande pour défaut de paiement du solde, la SAS SCREB se

réserve le droit, le cas échéant, de réclamer le paiement du solde restant dû ou de revendiquer les marchandises livrées.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà des délais ci-dessus fixés, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux d'intérêt légal applicable, majoré de 10 points du montant TTC du prix mentionné sur la facture, seront acquises automatiquement et de plein droit à la SAS SCREB, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) €, sans préjudice des pénalités de retard ou de toute autre action que la SAS SCREB serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

7. Paiement et Déchargement

- En France métropolitaine : sauf accord préalable, le solde TTC de la facture doit être réglé par chèque français au chauffeur au moment de la livraison, avant tout déchargement ou par virement avant expédition de la marchandise.
- Hors France métropolitaine : sauf accord préalable (crédit documentaire), le solde doit être réglé en euros et encaissé par la SAS SCREB avant expédition ou déchargement des marchandises.

En cas d'affrètement (conteneur, camion, etc.), le Client est responsable de l'accessibilité à l'adresse indiquée sur le bon de commande, par un camion de 30 tonnes, et du déchargement immédiat sur site avec des moyens adaptés. À défaut, il supportera les pénalités des transporteurs ou le coût du retour du chargement à l'usine SCREB.

Lors de la livraison, le Client devra vérifier l'état des Produits reçus en présence du livreur.

En cas d'avarie ou d'anomalie constatée, des réserves doivent être portées au bon de livraison. Ces réserves doivent être caractérisées et confirmées par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse 1 rue Gustave Godron – ZA les arches 08240 Buzancy. dans les quarante-huit (48) heures de la livraison des Produits. Toute absence de contestation dans ce délai suivant la livraison des Produits vaudra accusé de réception et acceptation pure et simple de celle-ci.

8. Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués par la SAS SCREB sont donnés à titre purement indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle.

Un dépassement de délai ne peut en aucun cas :

- justifier l'annulation de la commande,
- autoriser le report de paiement,
- entraîner le refus des marchandises,
- donner droit à indemnité ou pénalités.

Les engagements de la SAS SCREB sont annulés de plein droit en cas de :

- non-respect des conditions de paiement par le Client,
- survenance d'un cas de force majeure ou fortuit (tel que grève, lock-out, incendie, inondation, pénurie de matières premières, crise énergétique, embargo, restrictions gouvernementales, accident de transport, défaillance d'un fournisseur ou toute autre circonstance échappant au contrôle de SCREB dans les conditions de la force majeure).

Cas de force majeure

Les parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code Civil.

Chacune des parties s'engage à prévenir l'autre partie dans les plus brefs délais, par téléphone au 03 24 30 70 00 ou par courriel à l'adresse 1 rue Gustave Godron – ZA les arches 08240 Buzancy.

9. Garanties

La SAS SCREB bénéficie d'une garantie décennale fabricant.

La mise en œuvre de cette garantie est conditionnée au respect des règles suivantes :

- stockage, montage et assemblage conformes aux recommandations techniques et aux DTU applicables,
- absence de modification, transformation ou intervention non autorisée par la SAS SCREB,
- absence de négligence, d'usure normale ou de surcharge,
- absence de défaut d'entretien régulier par le client.

Sont exclus de la garantie : les dommages dus au transport, au mauvais stockage, à une utilisation inadaptée, à un défaut d'entretien par le Client, à une absence d'autorisation

administrative, aux travaux préalables de préparation du sol et d'implantation ou à toute intervention non agréée.

En aucun cas la SAS SCREB ne pourra être tenue responsable d'une perte d'exploitation ou de tout dommage indirect.

La responsabilité financière de la SAS SCREB, pour quelque cause que ce soit, sera strictement limitée au montant HT de la commande concernée.

Les pièces remplacées deviennent la propriété de la SAS SCREB. L'application de la garantie suppose le retour franco de port et d'emballage des pièces incriminées à l'adresse de l'usine (08240 Buzancy, France).

Les matériels fournis par d'autres fabricants sont garantis dans la limite et selon les conditions de garantie de leurs fournisseurs. Ces informations peuvent être transmises au client sur simple demande.

Toute réclamation doit être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du siège social de la SAS SCREB dans un délai maximal de quarante-huit (48) heures après la survenance de l'incident ou de l'accident, faute de quoi elle sera irrecevable.

10. Clause de réserve de propriété

Les marchandises demeurent la propriété exclusive de la SAS SCREB jusqu'au paiement intégral de leur prix. A défaut de paiement de l'une des échéances, le contrat est résolu de plein droit si bon semble à la SAS SCREB et les Produits restitués sans délai aux frais, risques et périls du Client.

Cependant, dès leur remise au transporteur, les risques liés aux marchandises (perte, vol, dégradation) sont transférés au Client.

En cas de mise en œuvre de la clause de réserve de propriété, les acomptes versés resteront acquis définitivement à la SAS SCREB.

11. Propriété intellectuelle

Tous plans, schémas, notices techniques ou tout autre document transmis par la SAS SCREB restent sa propriété exclusive et sont protégés au titre de la propriété intellectuelle. Ils ne peuvent être utilisés, reproduits ou communiqués à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de la SAS SCREB.

Le Client autorise la SAS SCREB à photographier l'avancée et le résultat final des travaux et à publier ces photographies sur son site internet et/ou d'autres supports de son choix.

La SAS SCREB s'engage à ne divulguer ni le nom du Client, ni l'adresse de l'ouvrage ou aucun élément permettant d'identifier précisément l'identité du Client, à l'exception du nom de la commune.

Le Client renonce à demander une contrepartie financière à la publication de photographies par la SAS SCREB sur quelque support que ce soit.

12. Protection des données personnelles

Le Client est informé que la passation de sa commande donne lieu à la collecte et au traitement automatisé de données à caractère personnel le concernant par la SAS SCREB, dont l'utilisation est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, telle que modifiée par la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016, et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « RGPD »).

La SAS SCREB collecte et traite des données personnelles concernant ses Clients pour les besoins de la gestion des commandes, facturations et relations commerciales.

Les informations contenant des données à caractère personnel qui sont demandées aux représentants et/ou interlocuteurs du Client ou au Client lui-même sont strictement nécessaires à la SAS SCREB afin d'exécuter la commande. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à la SAS SCREB par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion des commandes sans qu'une autorisation préalable du Client soit nécessaire. En outre, aucune information ou donnée sensible concernant le Client n'est requise aux fins de l'exécution des présentes CGV.

Aucune de ces informations et/ou données à caractère personnel concernant le Client ne sera transmise à des tiers, à l'exception des personnels et sous-traitants de la SAS SCREB et ce, en tout état de cause, dans la limite des informations strictement nécessaires aux commandes.

Ces données à caractère personnel sont conservées pendant une durée de trois (3) ans à compter de la fin de la relation contractuelle établie entre la SAS SCREB et le Client.

Le Client ayant communiqué des données à caractère personnel le concernant, dans le cadre de l'exécution des présentes, dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données personnelles les concernant, de la possibilité de solliciter une limitation du traitement des données sous certaines conditions, du droit de s'opposer à tout moment au traitement de leurs données à caractère personnel à des fins de prospection (y compris au profilage), ainsi que du droit de recevoir les données les concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine (droit à la portabilité des données).

Ce droit s'exerce dans les conditions légales en vigueur, en adressant un courrier à la SAS SCREB par écrit à l'adresse de son siège social.

La SAS SCREB s'engage à fournir au Client, à ses représentants et/ou interlocuteurs toutes informations sur les mesures prises dans le prolongement d'une demande formulée vis-à-vis du traitement des données à caractère personnel qu'il a collectées auprès du Client, de ses représentants et/ou de ses interlocuteurs et ce, dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de réception de la demande, étant précisé que ce délai peut être prolongé de deux (2) mois au regard de la pluralité et de la complexité des demandes. A défaut, le Client peut formuler une réclamation auprès de la CNIL.

Toute violation de données à caractère personnel concernant le Client et/ou ses représentants et/ou ses interlocuteurs et susceptible de produire un risque élevé pour leurs droits et libertés leur sera communiquée dans les meilleurs délais.

13. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Tout litige relatif à leur interprétation à leur exécution, leur résiliation ou leurs conséquences sera soumis, sauf dispositions légales contraires, à la compétence exclusive des tribunaux de la Cour d'appel de Reims, y compris en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.